

Gy , juin 2007

Info@mairie-gy.ch
Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65



COMMUNE DE GY

Informations diverses

Une équipe municipale renouvelée

Lors des élections municipales qui se sont déroulées sur le canton en mars et avril 2007, les Gytanes et les Gytans ont tenu à exprimer largement leur volonté et ont, une nouvelle fois, démontré leur sens civique. Avec 62.1% des voix exprimées pour l'élection au Conseil municipal et 56.8% pour l'élection à l'Exécutif, Gy figure au 4^{ème} rang des communes genevoises en terme de participation.

Dans le dernier « tous-ménages », je remerciais les conseillers municipaux sortants, celui-ci me permet de féliciter l'ensemble des conseillers municipaux élus ou réélus pour leur brillante élection. Je leur souhaite au nom de la population de notre commune la bienvenue pour cette législature 2007-2011.



(De gauche à droite et de haut en bas : Daniel Novotny, Jean-Marc Fonjallaz, Aymon Burgdorfer, Guy-Philippe Rubeli, Marie-France Guibert, Daniel Hentsch, Albert Mottier (maire), Valérie Boesch (adjointe) et Marc Schaerer (adjoint))

Une nouvelle législature qui a débuté le 1^{er} juin 2007 par la prestation de serment et par la formation des commissions dont vous trouverez ci-après le détail.

Je salue également l'arrivée au sein de l'Exécutif de mes deux nouveaux adjoints, Madame Valérie BOESCH et Monsieur Marc SCHAEERER, qui ont tous deux débuté avec enthousiasme ce nouveau défi et avec lesquels je me réjouis de collaborer.

À tous bon vent pour les quatre années à venir.

Albert Mottier
Maire

Dicastère	Membre de l'Exécutif responsable	Président(e) de la commission	Membres de la commission
Finances, école et informations	Albert MOTTIER	Marie-France GUIBERT	Guy-Philippe RUBELI Daniel HENTSCHE
Bâtiments et constructions publiques	Albert MOTTIER	Guy-Philippe RUBELI	Aymon BURGDORFER Jean-Marc FONJALLAZ
Routes et assainissement	Marc SCHAEERER	Daniel HENTSCHE	Aymon BURGDORFER Daniel NOVOTNY
Aménagement et entretien des espaces publics	Marc SCHAEERER	Aymon BURGDORFER	Marie-France GUIBERT Guy-Philippe RUBELI
Environnement, agriculture, office des cultures et voirie	Valérie BOESCH	Jean-Marc FONJALLAZ	Daniel HENTSCHE Daniel NOVOTNY
Affaires sociales, culturelles, sports et petite enfance	Valérie BOESCH	Daniel NOVOTNY	Marie-France GUIBERT Jean-Marc FONJALLAZ

Tournez svp

Projet de création de logements à Gy

Tant la séance publique d'information, que l'exposition des projets élaborés par les candidats des mandats d'étude parallèles pour la construction par la commune de Gy de logements, de locaux communaux, d'une place et d'un parking souterrain, ont connu un grand succès. Près de 150 personnes ont eu l'occasion de venir découvrir la procédure mise en place et l'avant-projet lauréat.

Si vous n'avez pas été en mesure de consulter ce projet, sachez que vous trouverez sur le site de la commune (www.mairie-gy.ch → actualités communales//informations) le rapport du collège d'experts qui retrace le programme du concours, présente les conclusions de ce collège ainsi que les plans du projet retenu. Ce document peut également être consulté à la mairie durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Le foyer de jour pour personnes âgées « Aux 5 colosses » vous informe qu'il accueille volontiers les aînés de notre commune. Alors n'hésitez pas à les contacter en cas d'intérêt au 022 751 15 68

Aux 5 colosses
Rte d'Hermance 347
1247 Anières



COMMUNIQUÉ



Le Service de l'électricité vous informe qu'il procédera à ses frais à l'élagage des arbres, dont les branches se trouvent trop près des lignes aériennes, ceci conformément à l'article 15 de l'Ordonnance sur les lignes électriques. Durant ces travaux, il sera également procédé à l'élagage des arbres gênant le bon fonctionnement des luminaires d'éclairage des rues.

L'exécution de ce travail est prévue entre le **2 juillet et le 30 novembre 2007** par l'Entreprise STORNO Sàrl case postale 196-1233 BERNEX-Tél. 022/626 35 32.

L'évacuation des branches est laissée aux soins du propriétaire.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec

Monsieur Thétaz entre 7h00 et 8h00

Tél. 022/420 81 21

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la commune s'est inscrite comme chaque année au traditionnel concours intercommunal des balcons fleuris et nous nous réjouissons de contempler vos magnifiques jardinières et autres ornements floraux.



Taille des arbres & des haies

Nous vous rappelons que les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à hauteur de 4m50 au dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une hauteur maximale de 2m et ne pas empiéter sur la voie publique.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, jusqu'au 15 juillet 2007.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

FÊTE DES PROMOTIONS 30 juin 2007

La fin de l'année scolaire approche et les promotions aussi. Ces dernières se dérouleront cette année à Gy le samedi 30 juin 2007 et entraîneront quelques perturbations liées à la circulation dans notre village.

En effet, la circulation dans le centre du village (tronçon giratoire-auberge) sera interdite pour tous les véhicules le samedi 30 juin de 8h00 à 17h00. Toutefois, le bus circulera normalement.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède.

